

**26^e ÉDITION DE L'ÉVÉNEMENT EMPLOI CÔTE-DE-BEAUPRÉ
en formule à distance « EMPLOI-ÉCLAIR! »**

Beaupré, le 2 février 2021 – Compte tenu de la situation sanitaire liée à la COVID-19, la formule habituelle de l'Événement emploi Côte-de-Beaupré se tiendra de nouveau en formule à distance. Développement Côte-de-Beaupré maintient cette importante activité de jumelage entre les entreprises et les chercheurs d'emploi le mercredi 24 mars, de 9 h à 12 h. Pour la 26^e édition, le partenariat a été renouvelé avec l'organisme Libre Emploi. Le concept clé en main, qu'ils ont développé, est bien ajusté aux besoins actuels du territoire. La collaboration des organismes en employabilité de la Côte-de-Beaupré dans l'accompagnement des candidats vient bonifier à nouveau cette 26^e édition. L'Événement emploi est rendu possible grâce à la participation financière du gouvernement du Québec.

L'événement gratuit pour les employeurs et les candidats permettra d'obtenir des candidatures prospectées par le personnel des *Événements Emploi Éclair* de Libre Emploi. Les entreprises participantes devront s'engager à communiquer par téléphone avec tous les candidats proposés. Cinq à sept minutes, bien encadrées, leur permettront de discuter avec plusieurs candidats au cours de l'événement.

Les chercheurs d'emploi sont invités à s'inscrire auprès de M^{me} Caroline Perron, conseillère en emploi chez Libre Emploi par courriel : eee@libreemploi.qc.ca. Il sera possible de recevoir du soutien de professionnels pour la rédaction de curriculum vitae ou la préparation d'entrevues d'embauche auprès des Services de main-d'œuvre l'APPUI et de l'APE Services d'aide à l'emploi, et ce, gratuitement.

Citations :

« Il est primordial de maintenir des moments de rencontre entre employeurs et employés pour combler les besoins de main-d'œuvre. Je salue la résilience des organisateurs de l'Événement Emploi Côte-de-Beaupré, qui offre cette année une formule à distance qui permettra le jumelage entre entreprises et chercheurs d'emploi. Dans un contexte de relance économique, cet événement contribue à la vitalité économique de la région en permettant au plus grand nombre de personnes d'intégrer le marché du travail. »

Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie

« Dans le contexte actuel, plusieurs entreprises de la Côte-de-Beaupré se réinventent et font preuve de créativité pour poursuivre leurs activités. De plus, notre territoire compte sur une stratégie de développement et de consommation locale qui contribue à sa vitalité économique. Je tiens à féliciter Développement Côte-de-Beaupré pour ce partenariat qui démontre toute la flexibilité et l'agilité nécessaires pour répondre aux besoins et à la réalité locale. »

Émilie Foster, députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré et adjointe parlementaire de la ministre de l'Enseignement supérieur

« La 26^e édition sera sous le signe du changement et de l'adaptabilité! Nos entreprises travaillent fort, plus que jamais, pour s'ouvrir à de nouvelles possibilités. Il nous apparaît essentiel de les soutenir dans leurs besoins de recherche de main-d'œuvre. »

M. Bernard Paré, directeur général de Développement Côte-de-Beaupré.

Pour plus d'information, consultez le site Web : Evenementemploi.ca

Avec la participation financière de:

